

VILLE DE  
pully

**Séance publique d'information**

**Ch. des Vignes**

---

DTSI

02.09.2019



# Introduction

**M. Jean-Luc Meylan,**

*responsable du bureau technique,*

*Direction des travaux et des services industriels (DTSI)*

# Programme



## Contexte, données de base

**M. Jean-Luc Meylan**, responsable du bureau technique, Direction des travaux et des services industriels



## Renouvellement des infrastructures

**M. Benjamin Vaudroz**, chef de projet, responsable du chantier



## Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

**M. Cédric Henry**, responsable du réseau d'assainissement



## Réaménagement de l'espace public

**M. Benjamin Vaudroz**, chef de projet, responsable du chantier



## Déroulement des travaux

**M. Benjamin Vaudroz**, chef de projet, responsable du chantier



## Questions / discussion



## Apéritif

# Intervenants de la soirée



**M. Jean-Luc Meylan,**

*Responsable du bureau technique, Direction des travaux et des services industriels*



**M. Cédric Henry**

*Chef d'exploitation évacuation et traitement des eaux*



**M. Benjamin Vaudroz**

*Chef de projet, responsable du chantier*

## Personnes clés du chantier



**Police Est Lausannois,** signalisation et déviation de circulation

*021 721 33 11*



**M. Fatmir Alim,** directeur, entreprise FFA SA

*079 743 97 03*



**M. Jetmir Alim,** technicien, entreprise FFA SA

*079 318 14 36*



**M. Dzemil Redzepe,** contremaître, entreprise FFA SA

*079 303 01 54*



**M. Benjamin Vaudroz**

*Chef de projet, responsable du chantier*

*021 721 32 57 / 079 481 04 39*



## Contexte, données de base



# Données de base

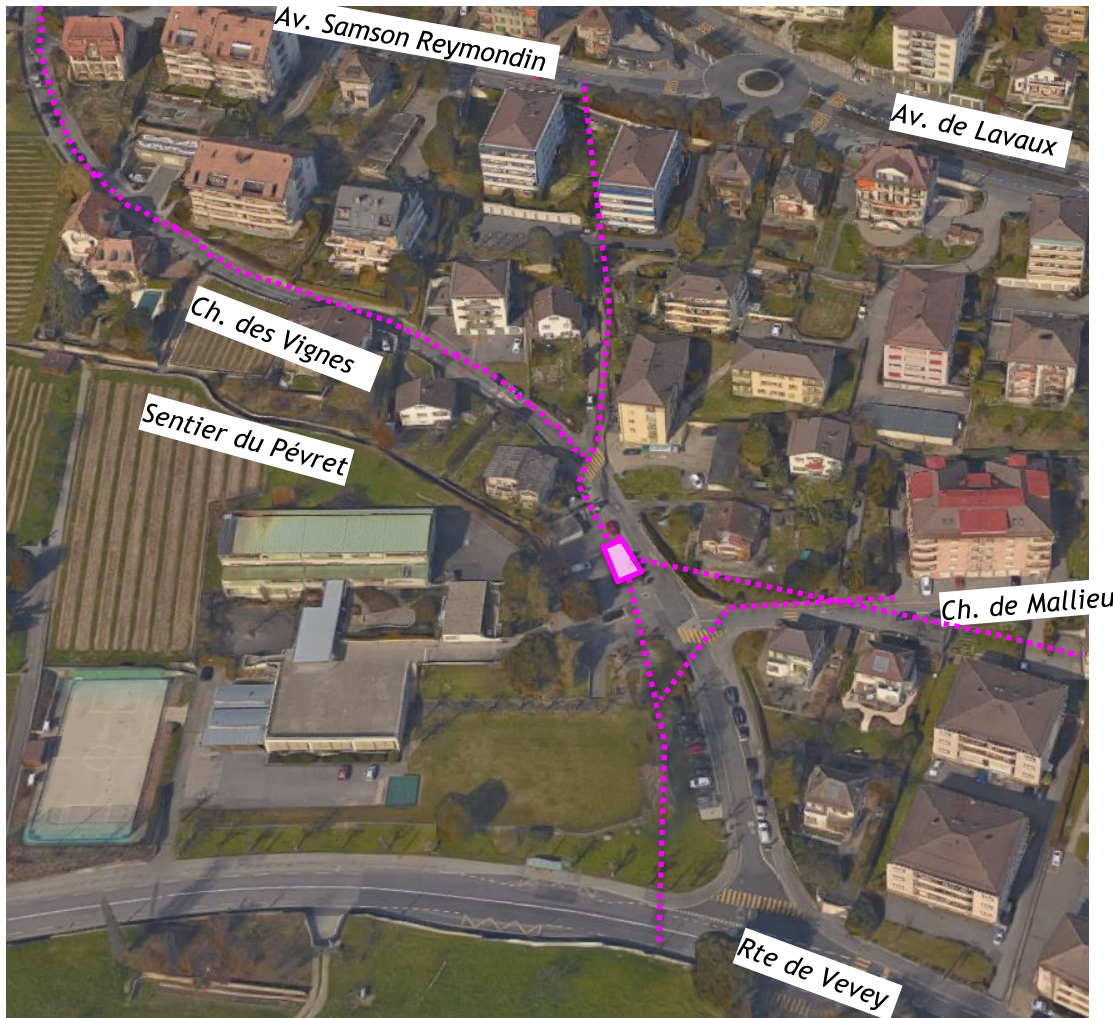
---

## Historique de la phase étude du projet

- Définition de projet ( Phase SIA 1 : définition des objectifs) 01.09.2016
- Examen préalable (version 1) 23.03.2017
- Séance publique d'information aux riverains (avant enquête) 14.06.2017
- Séance de coordination avec la Direction des écoles 16.06.2017
- Préavis du Canton positif avec modif. de l'examen préalable v1 06.07.2017
- Examen préalable (version 2) 19.09.2017
- Préavis du Canton positif sans modif. de l'examen préalable v2 12.01.2018
- Enquête publique (aménagement routiers et souterrains)  
aucune opposition déposée (1 remarque) 08.05.2018 au 08.06.2018
- Appel d'offres 23.10.2018 au 03.12.2018
- Adoption du préavis par le Conseil communal du Pully 27.03.2019
- Réception du permis de construire définitif 08.07.2019
- Séance publique d'information avant chantier 02.09.2019



# Données de base

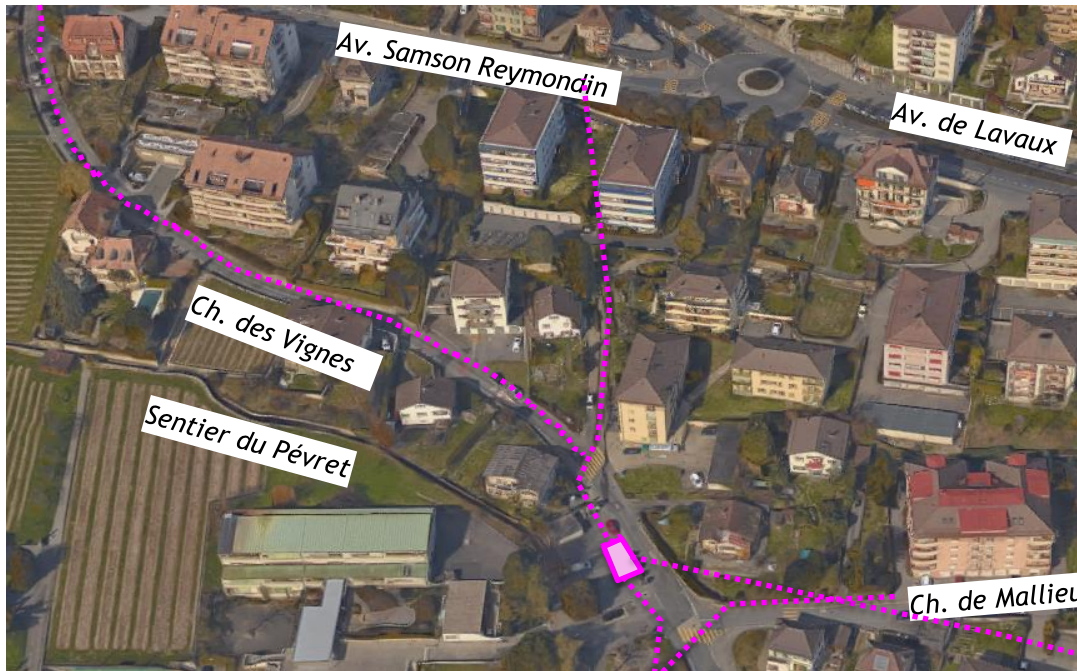


## Éléments déclencheurs

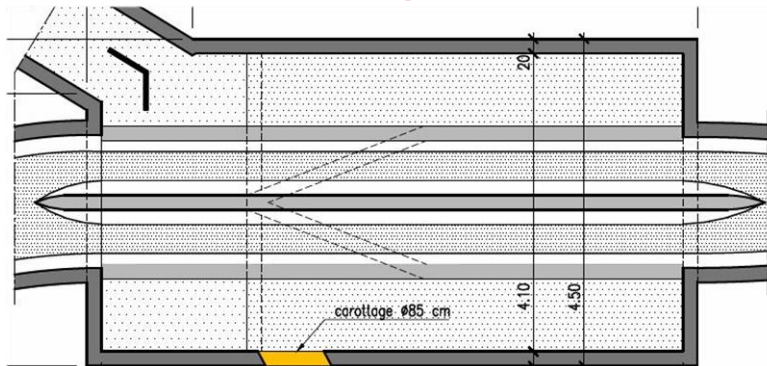
- Réseau d'assainissement à moderniser urgemment
- Conduites réalisées entre 1907 et 1932
- Déversoir d'orage plus conforme aux normes en vigueur



# Données de base



Vue en plan

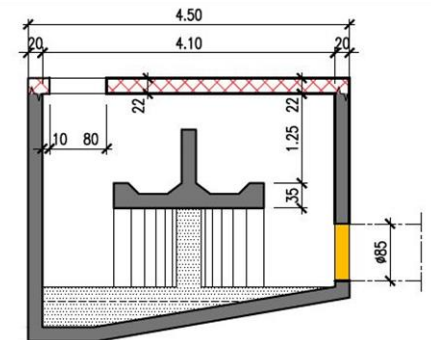


## Éléments déclencheurs

- Déversoir d'orage plus conforme aux normes en vigueur



Coupe transversale





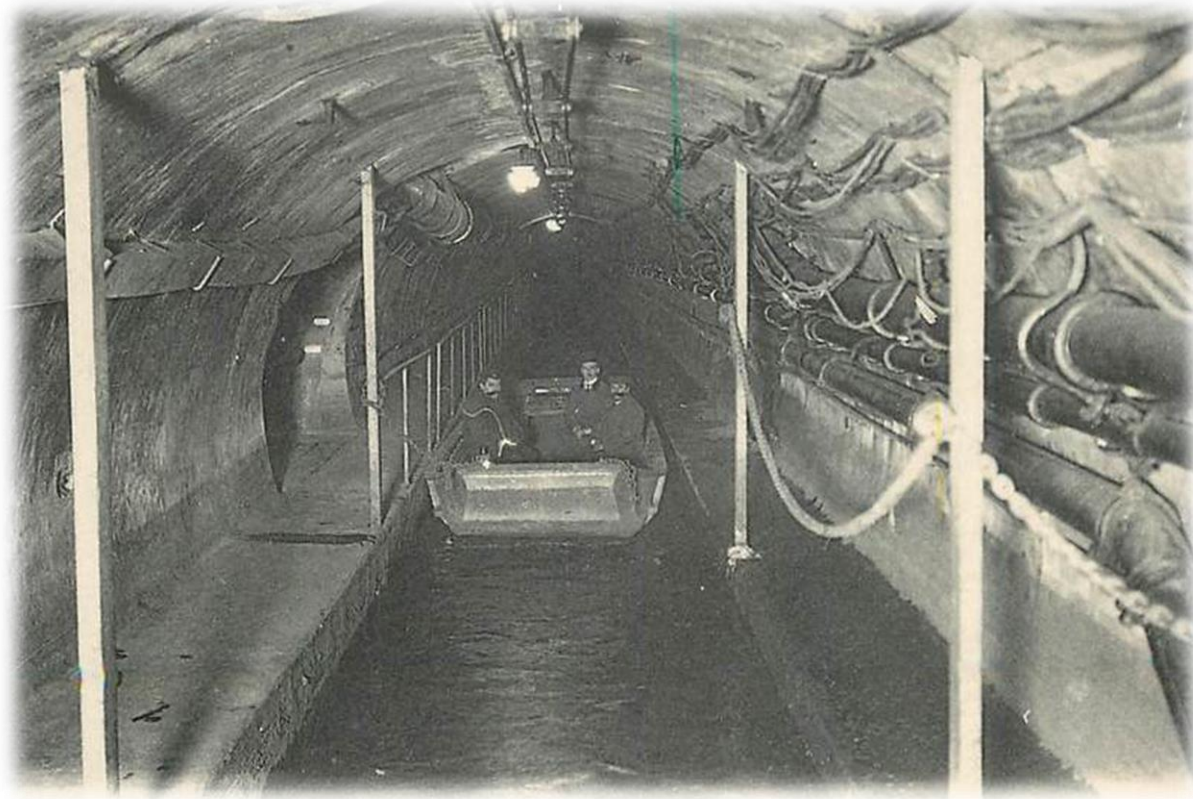


# Données de base



## Éléments déclencheurs

- Conduite d'eau potable en fonte ductile de 1969
- 12 ruptures répertoriées



## Renouvellement des infrastructures



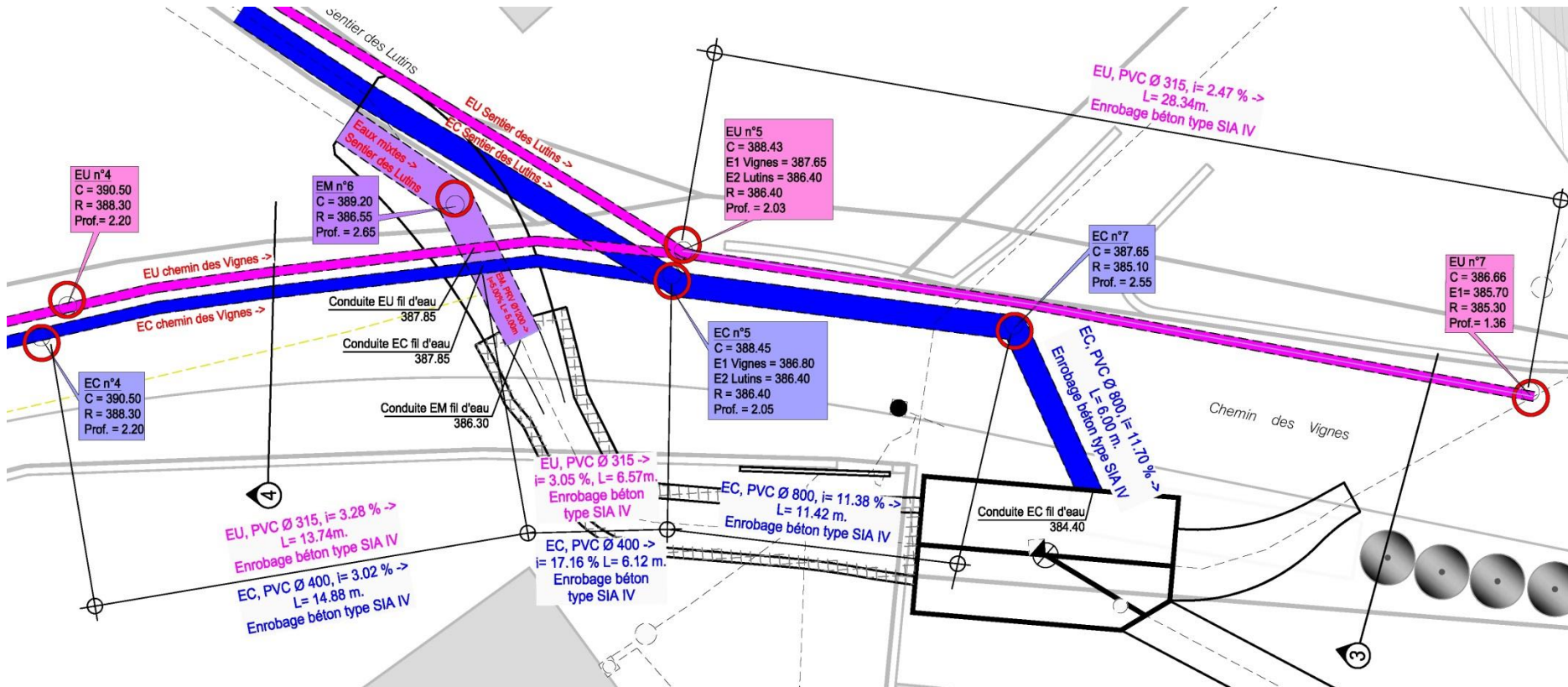
# Renouvellement des infrastructures





# Renouvellement des infrastructures

## Travaux secteur déversoir d'orage



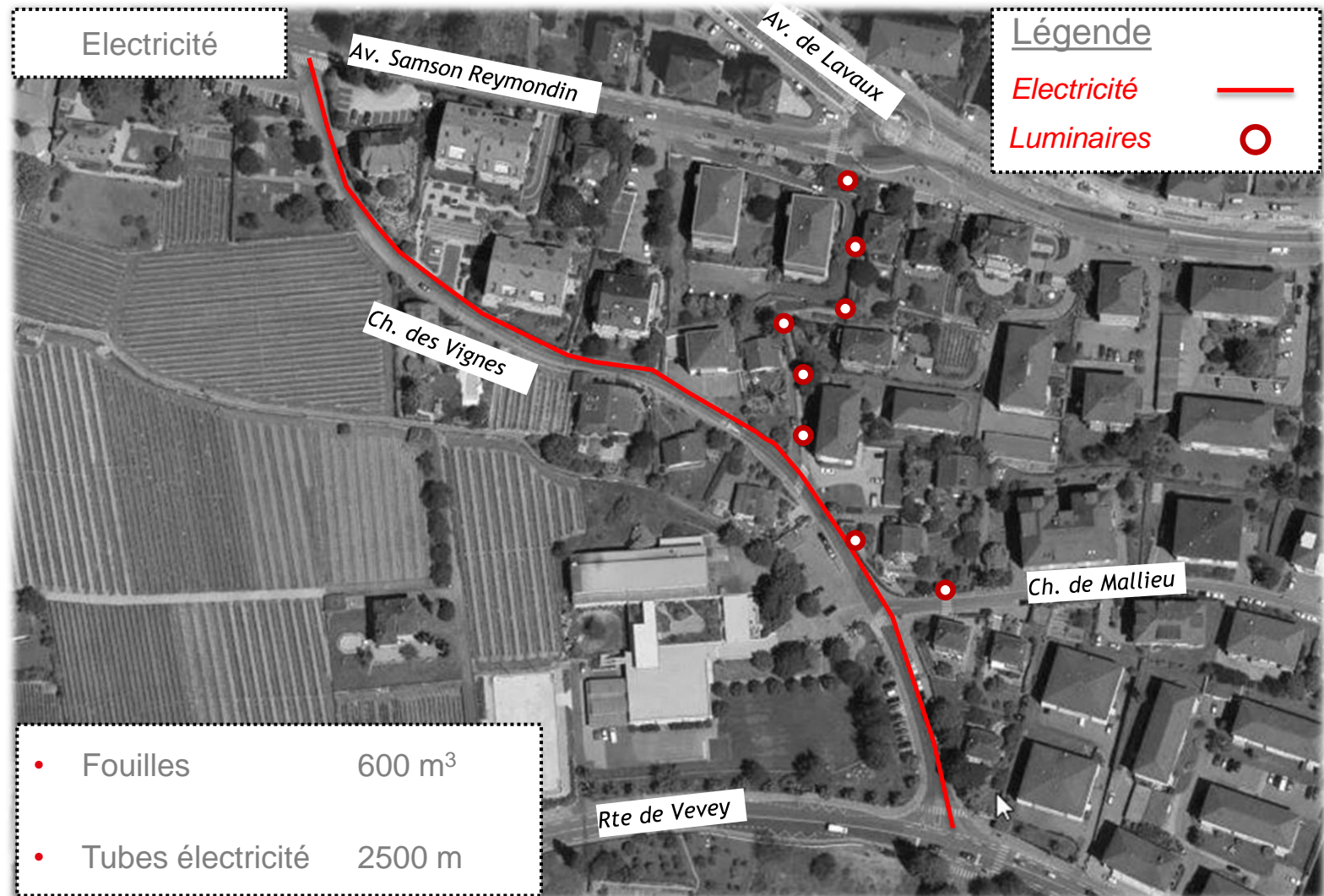


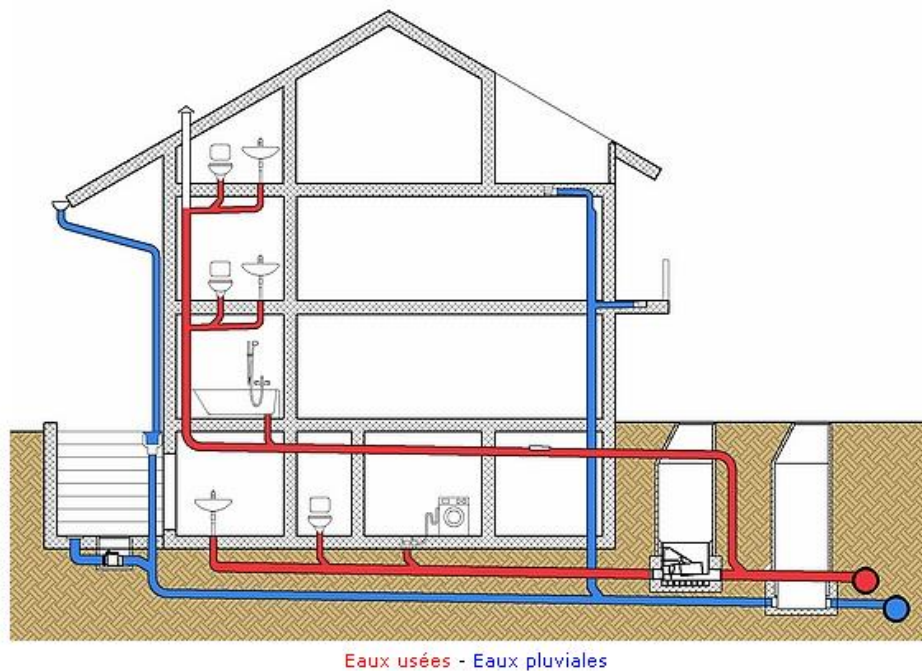
# Renouvellement des infrastructures





# Renouvellement des infrastructures





## Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

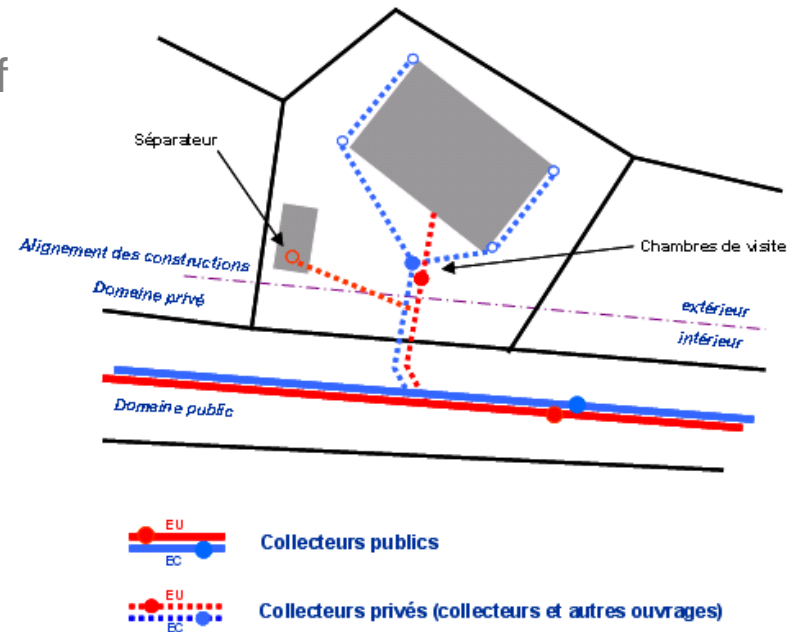


# Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

Mise en conformité du système séparatif  
(selon le Règlement communal sur  
l'évacuation et le traitement des eaux)

Remplacement des autres réseaux

- Eau potable / Pully
- Electricité BT / Pully
- Gaz Lausanne

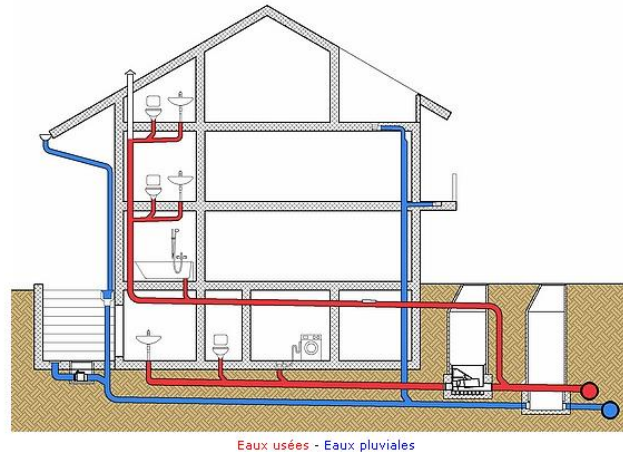


En règle générale, la DTSI recommande aux propriétaires  
la réalisation de ces travaux simultanément aux travaux communaux





## Contrôle et mise en conformité des équipements privés dans le cadre de chantiers communaux



## Actions déjà réalisées



# Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

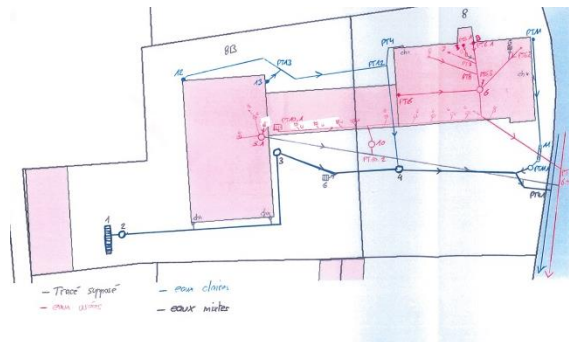
## Teintage et croquis

### Examen des installations d'évacuation des biens-fonds

(Bureau d'ingénieurs et Ville de Pully)



- Teintage des différents points d'évacuation des eaux (chêneaux, grilles, lavabos, etc.)



- Etablissement d'un croquis
- Mise à jour de la surface imperméable raccordée au réseau



# Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

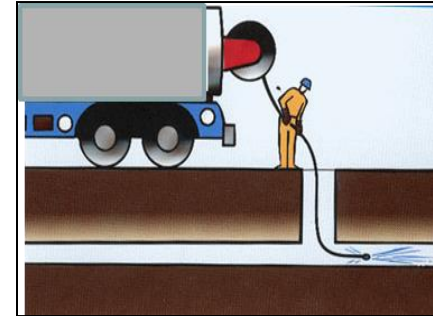
## Curage et contrôle caméra

Curage des biens-fonds  
(Entreprise spécialisée)

- Curage des tronçons accessibles
- Curage de contrôle et non d'entretien

Inspection TV  
(Entreprise spécialisée)

- Principalement par caméra coulissante
- Etablissement d'un rapport



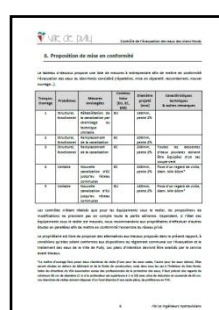
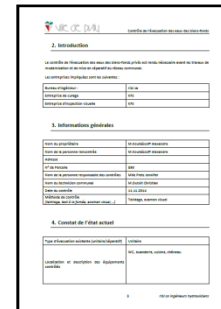
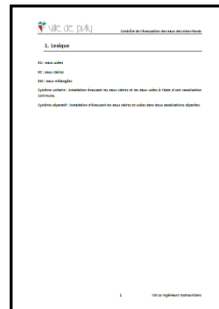


# Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

## Rapport de conformité des équipements

Le rapport se présente en 3 parties :

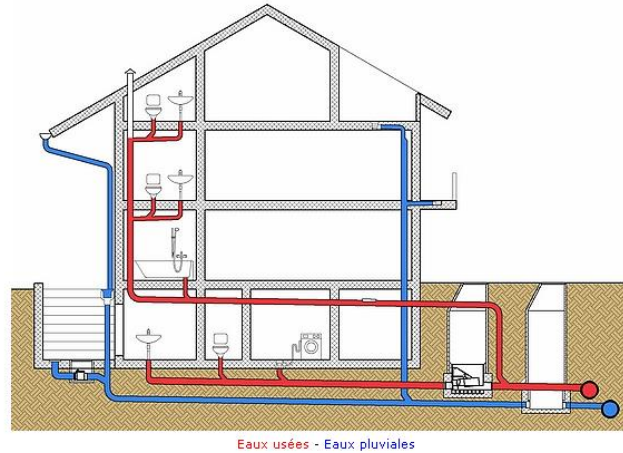
- Informations générales
- Constat de l'état actuel et de l'état des équipements
- Proposition de mise en conformité



Travaux à effectuer selon RETE et SN 592'000:2012



## Contrôle et mise en conformité des équipements privés dans le cadre de chantiers communaux



## Actions en cours de réalisation





# Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

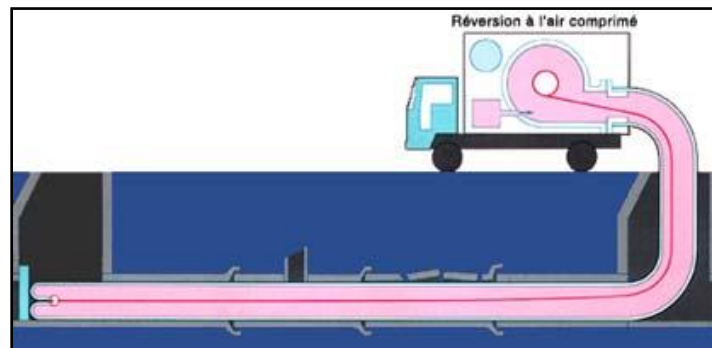
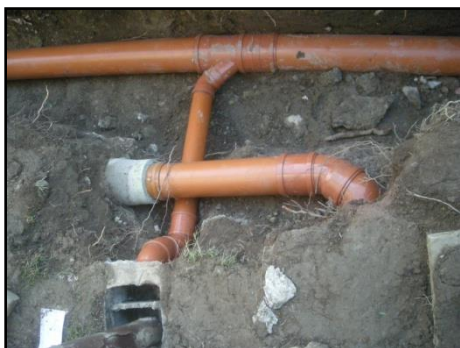
## Mise en conformité des équipements

(Propriétaires des biens-fonds)

- Devis par des entreprises spécialisées
- Réalisation des travaux simultanément aux travaux communaux
- Etudes complémentaires et proposition d'une alternative (en option)
- Si modification des aménagements extérieurs, demande de permis de construire
- Si nécessité d'abattre un arbre, demande d'abattage à la Municipalité



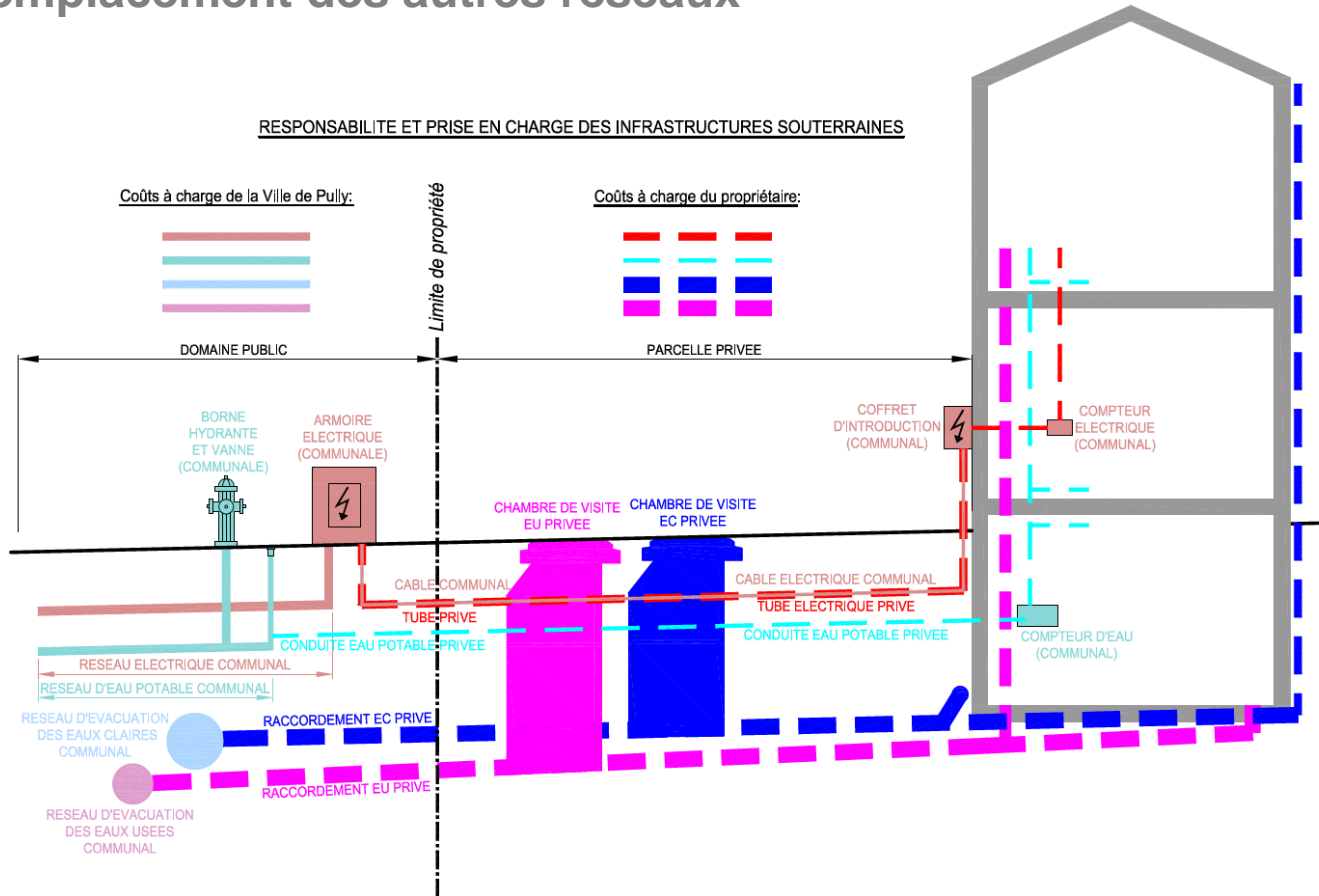
**Ce projet doit être validé par le service de l'assainissement**





# Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

## Remplacement des autres réseaux



- Service des eaux : Subvention CHF 1'000.00 pour remplacement complet du raccordement
- Service électrique : Si raccordement vétuste, remplacement du câble en fouille commune





## Réaménagement de l'espace public



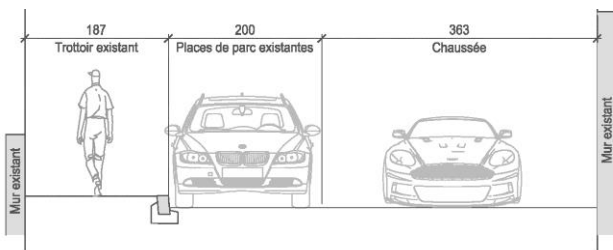
# Aménagement de l'espace routier

## Etat actuel (partie haute)

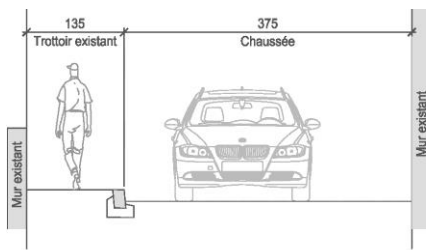


- Chaussée en sens unique : largeur variable de 2.55 m à 3.8 m
- Trottoir : largeur variable de 1.3 m à 2.3 m
- 8 places à l'Ouest en zone bleue (Coupe A-A)
- 2 places à l'Est en zone bleue (Coupe C-C)

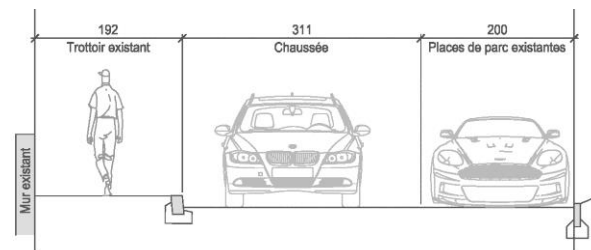
Coupe A-A



Coupe B-B



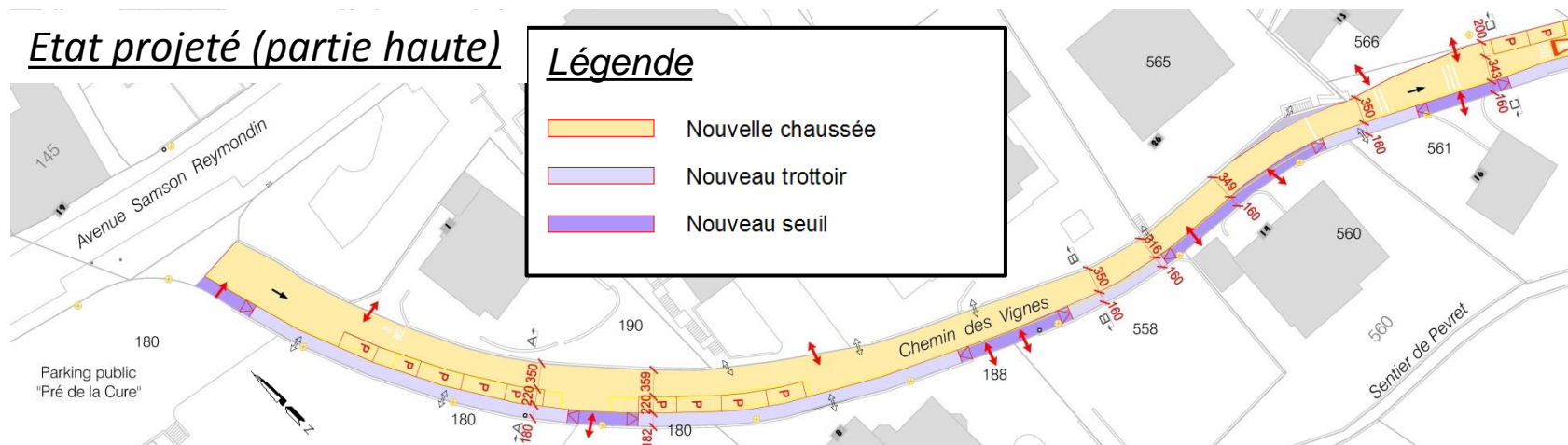
Coupe C-C





# Aménagement de l'espace public

## Etat projeté (partie haute)

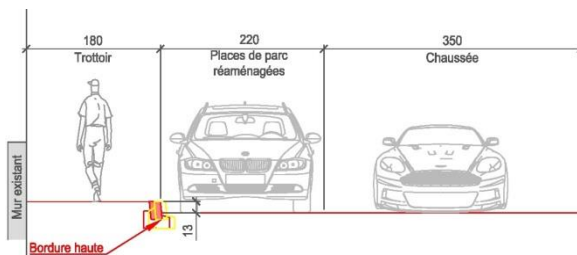


### Légende

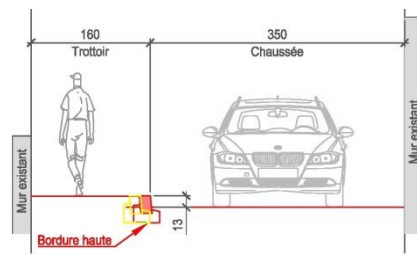
- Nouvelle chaussée
- Nouveau trottoir
- Nouveau seuil

- Trottoir : largeur min. de 1.6 m
- 9 places réaménagées à l'Ouest en zone bleue (Coupe A-A) (+1 place)
- 2 places à l'Est en zone bleue (Coupe C-C) conservées

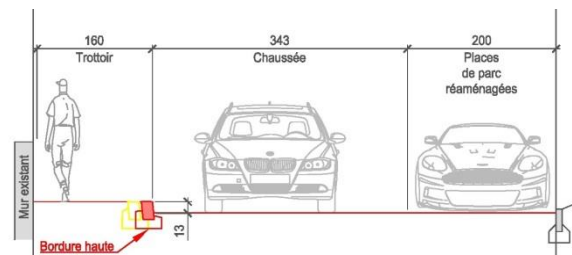
Coupe A-A



Coupe B-B

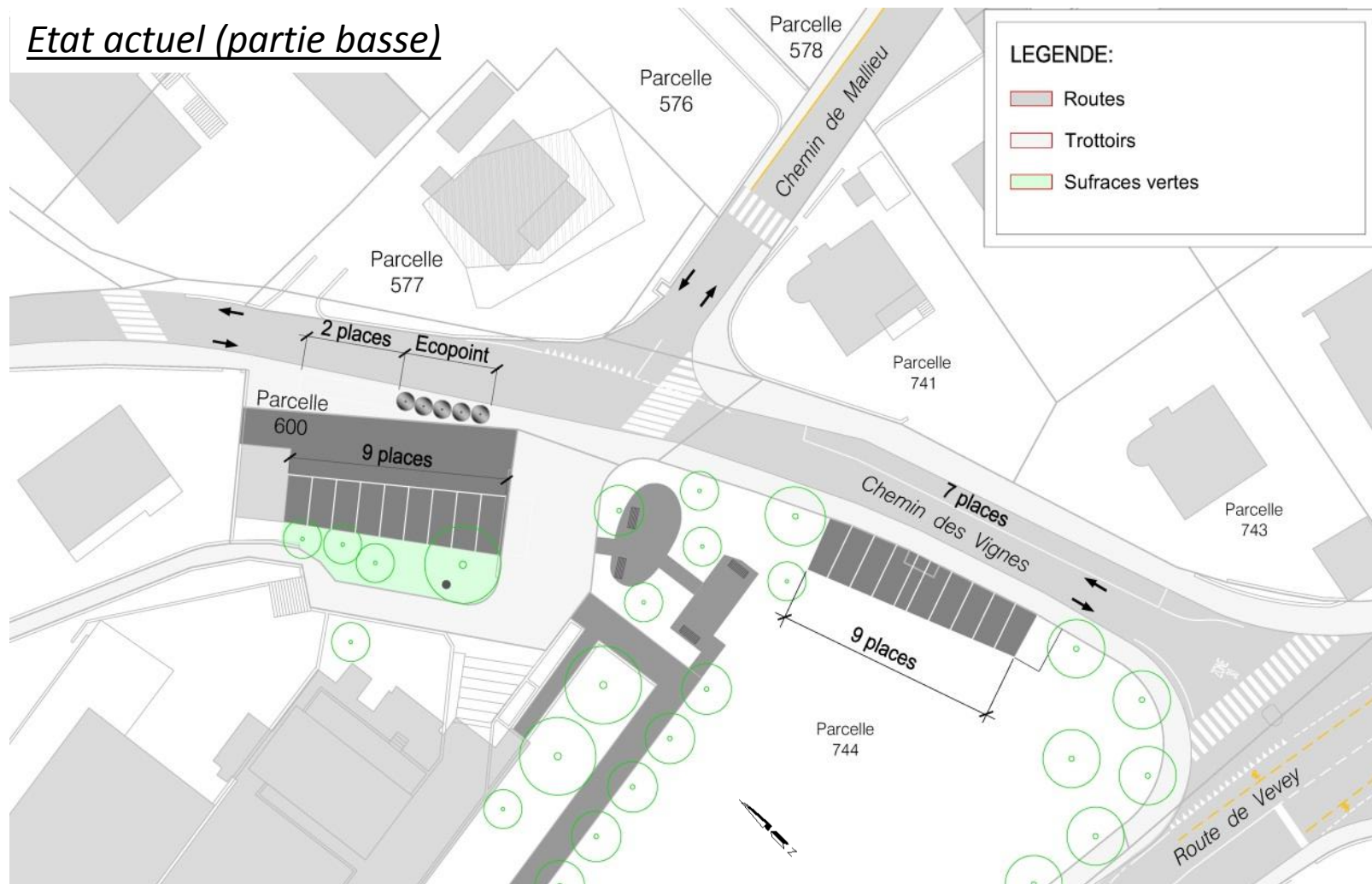


Coupe C-C





# Aménagement de l'espace routier





# Aménagement de l'espace routier

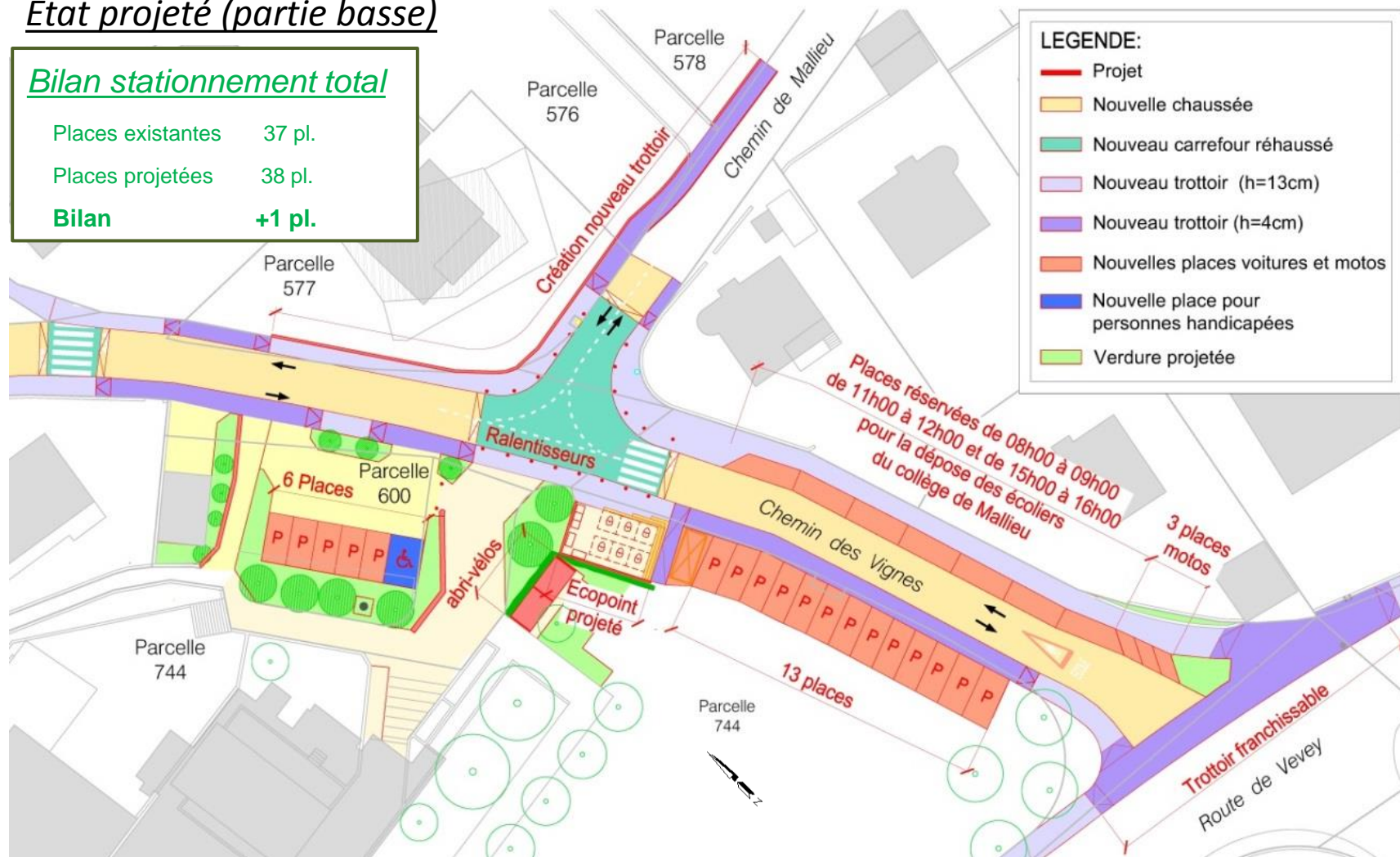
## Etat projeté (partie basse)

### Bilan stationnement total

Places existantes 37 pl.

Places projetées 38 pl.

**Bilan +1 pl.**





# Aménagement de l'espace routier

Etat actuel (partie basse)

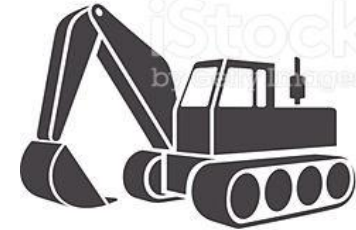




# Aménagement de l'espace routier

Etat projeté (partie basse)





## Déroulement des travaux





# Déroulement des travaux

*Durée totale : 32 mois*  
*(hors finitions et pose du revêtement final)*

## Périmètre du chantier





# Déroulement des travaux

**Durée étape : 8 mois**  
17 septembre 2019 à mai 2020

## ETAPE 1 (80 m)

### Chemin des Vignes (partie basse)

#### Perturbations

- Le chemin piétonnier sera garanti en tout temps
- Mise en sens unique descendant de l'étape du tronçon
- L'accès en voiture à votre domicile sera dans la mesure du possible garanti depuis le chemin des Vignes, sauf cas exceptionnels où vous serez préalablement avertis par le biais d'une circulaire.
- Nous vous demandons de porter une grande attention à la signalisation mise en place pour votre propre sécurité.



- Travaux d'assainissement
- Travaux d'eau potable
- Travaux d'électricité
- Travaux de gaz
- Travaux routiers
- Mise en place du revêtement (couche de base)



# Déroulement des travaux

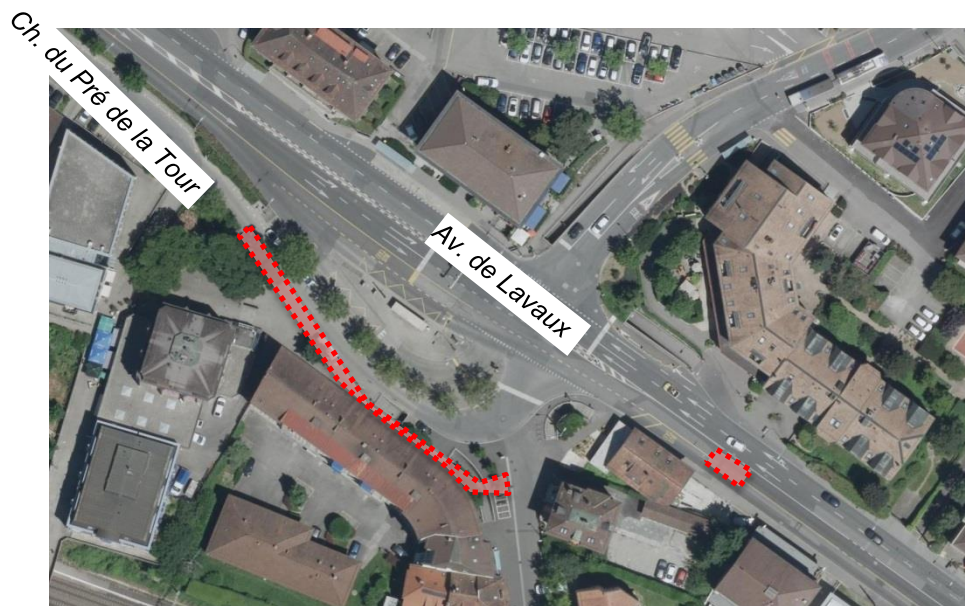
**Durée étape : 5 mois**  
Janvier à mai 2020

## ETAPE 1A (80 m)

### Chemin du Pré de la Tour

#### Perturbations

- Le chemin piétonnier sera garanti en tout temps
- L'accès en voiture à votre domicile sera dans la mesure du possible garanti, sauf cas exceptionnels où vous serez préalablement avertis par le biais d'une circulaire.
- Nous vous demandons de porter une grande attention à la signalisation mise en place pour votre propre sécurité.



#### Travaux d'assainissement :

- Pose nouveau collecteur
- Modification chambre existante sur l'av. de Lavaux



# Déroulement des travaux

*Durée étape : 5 mois  
juin à octobre 2020*

## ETAPE 2

### Carrefour Vignes / Mallieu

#### Perturbations

- Le chemin piétonnier sera garanti en tout temps.
- L'accès en voiture à votre domicile sera dans la mesure du possible garanti, sauf cas exceptionnels où vous serez préalablement avertis par le biais d'une circulaire.
- Nous vous demandons de porter une grande attention à la signalisation mise en place pour votre propre sécurité.



- Travaux d'assainissement
- Travaux d'eau potable et de gaz
- Travaux d'électricité
- Modernisation de l'écopoint
- Réaménagement routier
- Mise en place du revêtement (couche de base)



# Déroulement des travaux

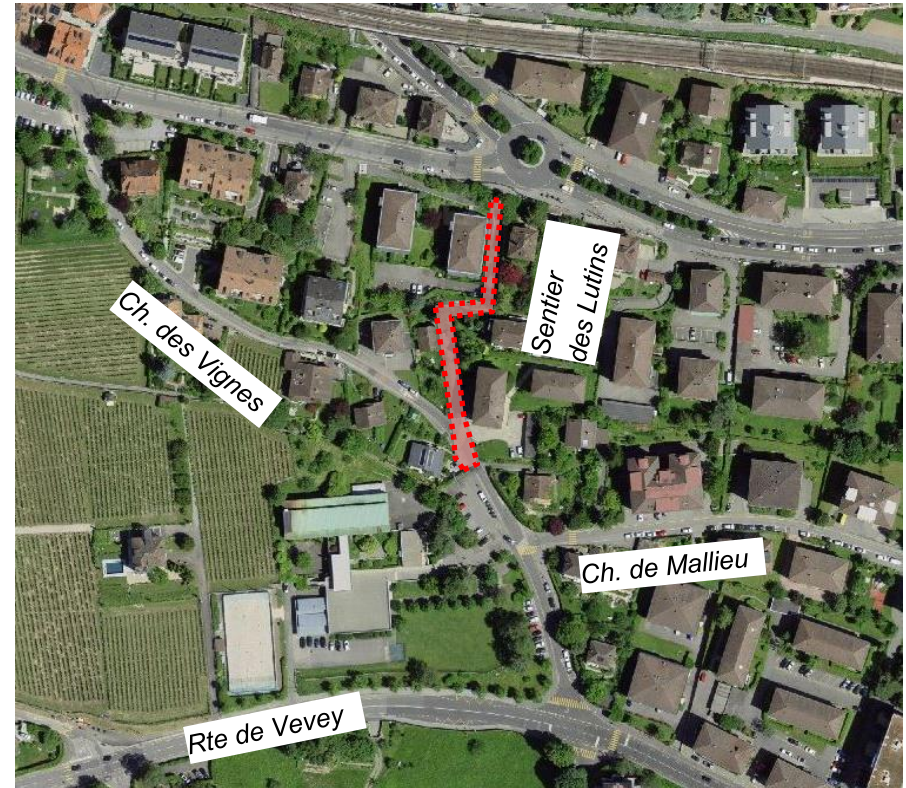
**Durée étape : 5 mois**  
novembre 2020 à mars 2021

## ETAPE 3

### Déversoir d'orage et sentier Lutins

#### Perturbations

- Le chemin piétonnier du sentier des Lutins sera fermé durant cette étape
- L'accès en voiture à votre domicile sera dans la mesure du possible garanti, sauf cas exceptionnels où vous serez préalablement avertis par le biais d'une circulaire.
- Nous vous demandons de porter une grande attention à la signalisation mise en place pour votre propre sécurité.



- Travaux d'assainissement
- Travaux d'électricité
- Réaménagement routier
- Mise en place du revêtement (couche de base)



# Déroulement des travaux

**Durée étape : 4 mois**  
avril à juillet 2021

## ETAPE 4 (60 m)

### Vignes partie haute

#### Perturbations

- Le chemin piétonnier sera garanti en tout temps
- La circulation sera fermée dans l'emprise de cette étape
- L'accès (entrée et sortie) aux propriétés en aval de l'étape se fera par le bas du ch. des Vignes
- L'accès (entrée et sortie) aux propriétés en amont d'étape se fera par le haut du ch. des Vignes qui sera mis en double sens.
- Nous vous demandons de porter une grande attention à la signalisation mise en place pour votre propre sécurité



- Travaux d'assainissement
- Travaux d'eau potable et de gaz
- Travaux d'électricité
- Réaménagement routier
- Mise en place du revêtement (couche de base)



# Déroulement des travaux

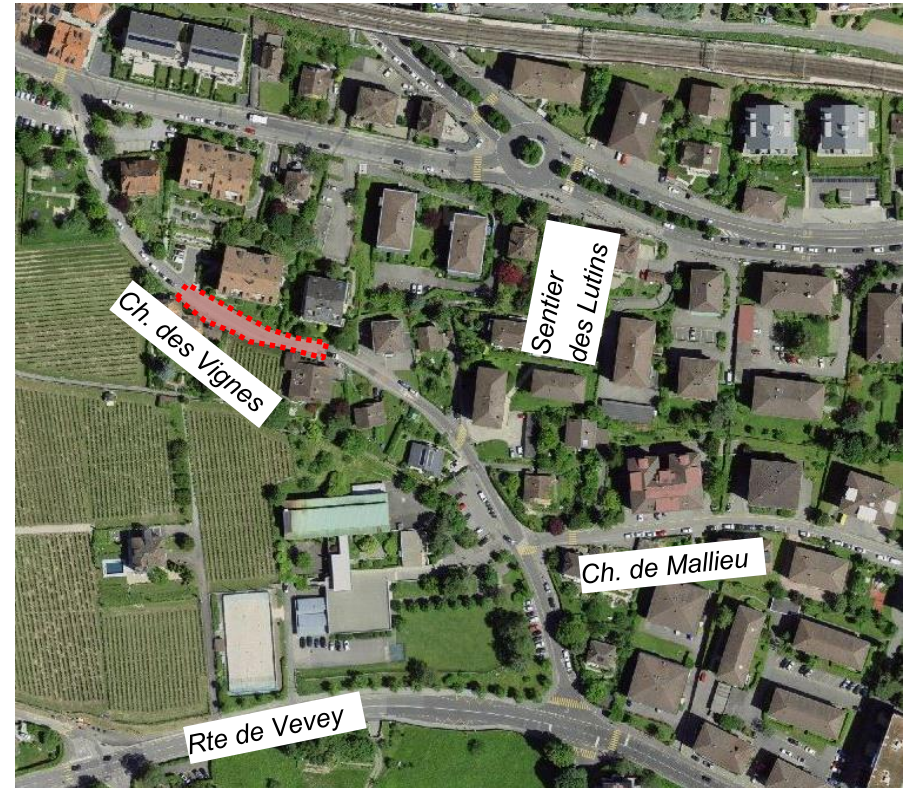
*Durée étape : 4 mois  
août à novembre 2021*

## ETAPE 5 (60 m)

### Vignes partie haute

#### Perturbations

- Le chemin piétonnier sera garanti en tout temps
- La circulation sera fermée dans l'emprise de cette étape.
- L'accès (entrée et sortie) aux propriétés en aval de l'étape se fera par le bas du ch. des Vignes qui sera mis en double sens
- L'accès (entrée et sortie) aux propriétés en amont d'étape se fera par le haut du ch. des Vignes qui sera mis en double sens.
- Nous vous demandons de porter une grande attention à la signalisation mise en place pour votre propre sécurité.



- Travaux d'assainissement
- Travaux d'eau potable et de gaz
- Travaux d'électricité
- Réaménagement routier
- Mise en place du revêtement (couche de base)



# Déroulement des travaux

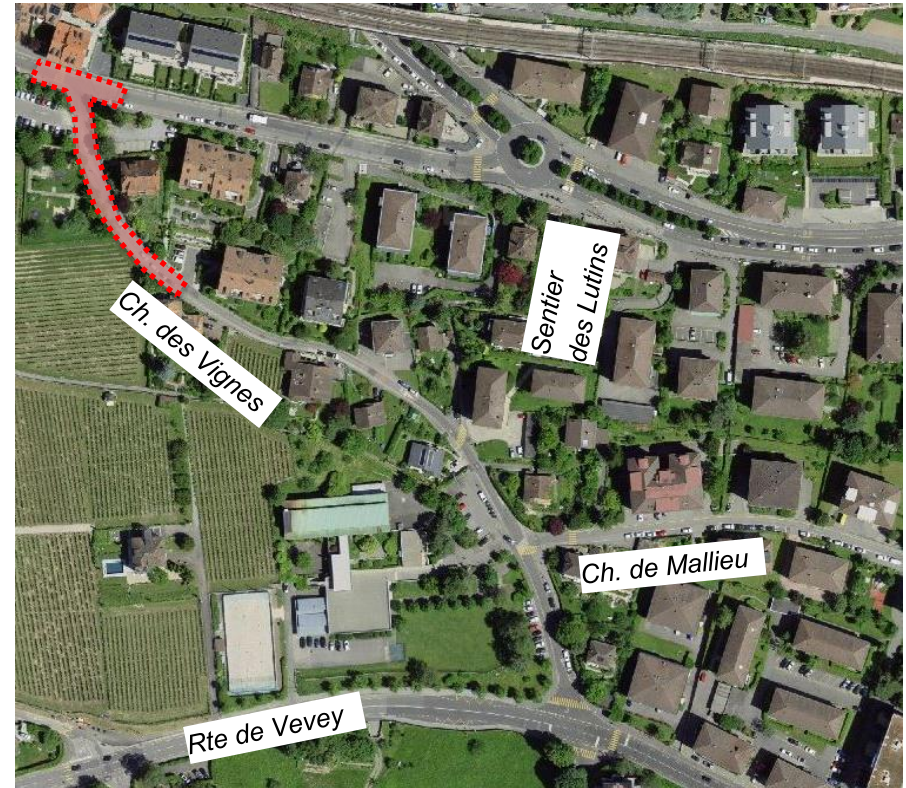
**Durée étape : 6 mois**  
décembre 2021 à mai 2022

## ETAPE 6 (90 m)

### Vignes partie haute

#### Perturbations

- Le chemin piétonnier sera garanti en tout temps
- La circulation sera fermée dans l'emprise de cette étape.
- L'accès (entrée et sortie) aux propriétés en aval de l'étape se fera par le bas du ch. des Vignes qui sera mis en double sens
- Un accès sera maintenu pour la propriété au chemin des Vignes n°1, dans la mesure du possible
- Nous vous demandons de porter une grande attention à la signalisation mise en place pour votre propre sécurité.



- Travaux d'assainissement
- Travaux d'eau potable et de gaz
- Travaux d'électricité
- Réaménagement routier
- Mise en place du revêtement (couche de base)

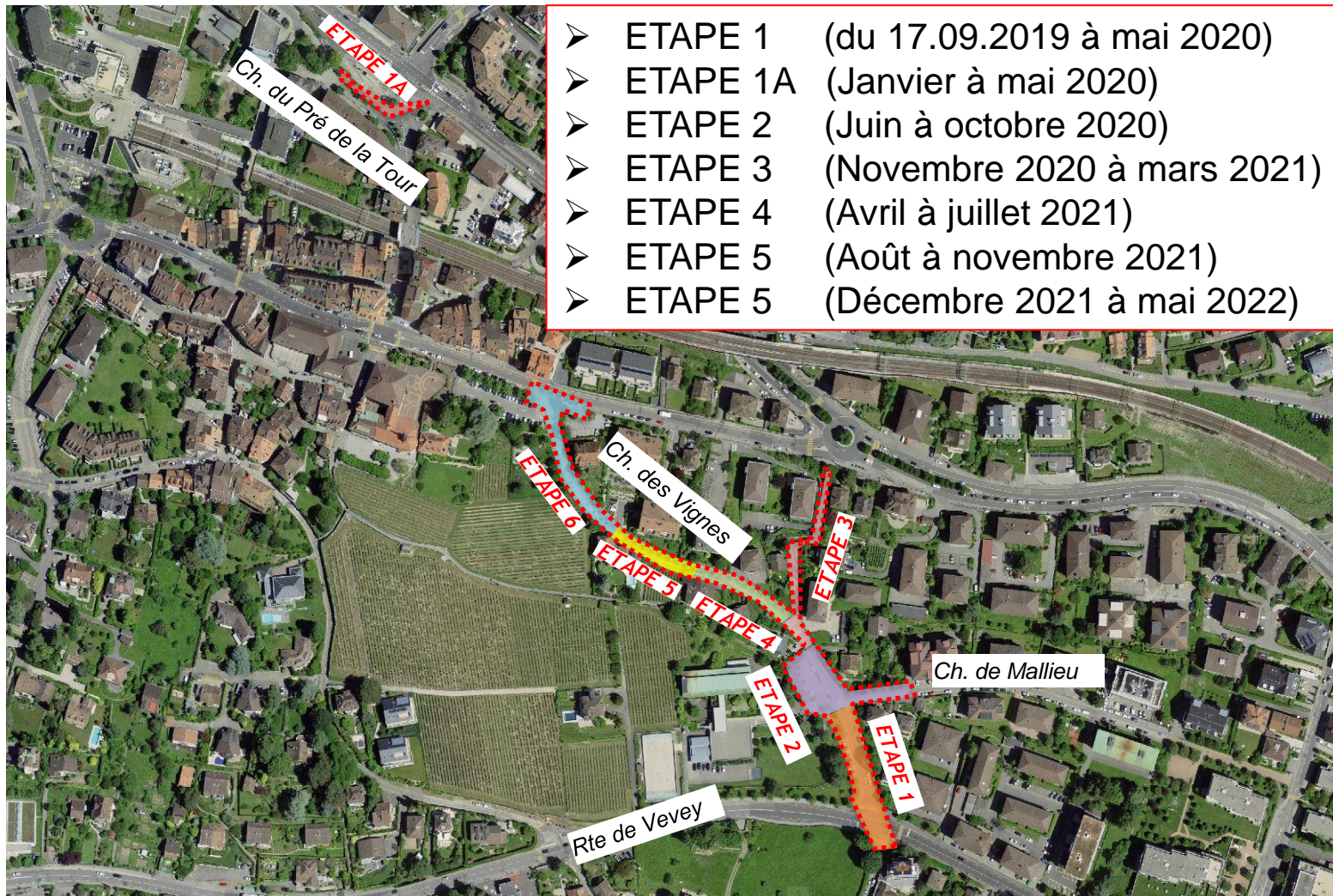




# Déroulement des travaux

**Durée totale : 32 mois**  
(hors finitions et pose du revêtement final)

## Périmètre du chantier





# Déroulement des travaux

---

## Accès et transit pendant le chantier

- Accessibilité des véhicules des services d'urgence garantie à proximité de vos propriétés
- Les accès riverains aux habitations, en véhicule, seront garantis pour autant que les conditions du chantier le permettent et conformément aux schémas présentés
- Accessibilité à pied à vos propriétés garantie en tout temps

## Service de la Voirie

- Pendant les travaux au ch. des Vignes et au Sentier des Lutin, un dispositif sera mis en place afin d'assurer le ramassage des déchets des bâtiments bloqués par le chantier.

Plus d'informations à ce sujet vous seront transmises par le biais de circulaires.





# Déroulement des travaux

## Mise en conformité des équipements privés

Les prises de contact avec les propriétaires ont déjà commencé et se poursuivront jusqu'à l'automne 2019 (coordination entre les différents réseaux des SI Pully).

Les responsables des réseaux concernés sont :

- Réseau d'évacuation et de traitement des eaux

M. Cédric Henry

- Réseau d'eau potable

M. Emiliano Zarrillo

- Réseau d'électricité

M. Antonio Cirillo

### ADRESSE

Direction des travaux et des services  
industriels

Ch. de la Damataire 13  
1009 Pully

### CONTACT

Tél. +41 21 721 32 11

Fax. +41 21 721 32 15

Email [dtsi@pully.ch](mailto:dtsi@pully.ch)

- Réseau de gaz (Lausanne)

M. Moïse Heredia



Lausanne

Services industriels Lausanne | Service commercial | Division relation clientèle  
Place Chauderon 25 | CP 7416 – 1002 Lausanne | T +41 21 315 87 29 | M +41 79 477 07 19



# Déroulement des travaux

## Supports d'information Avancement des travaux

[http://www.pully.ch/fr/vivre-a-pully/environnement\\_-construction/chantiers\\_travaux/](http://www.pully.ch/fr/vivre-a-pully/environnement_-construction/chantiers_travaux/)



# Déroulement des travaux

## Supports d'information

### Avis de perturbation



#### INFORMATION AUX HABITANTS DU CH. DE LA MÉTAIRIE

Traité par : Benjamin Vaudroz  
Réf. : Annonce travaux\_Metairie.docx Pully, le 6 août 2019

#### Fermeture à la circulation du bas du ch. de la Métaireie

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du chantier communal en cours aux ch. de la Métaireie et du Pont du Diable, nous vous informons que la Ville de Pully, par l'intermédiaire de l'entreprise FFA SA, va entamer une nouvelle étape de travaux, laquelle engendrera, conformément aux indications figurant sur le plan ci-dessous, la

#### fermeture à la circulation du bas du ch. de la Métaireie (tronçon Nord-Sud)

du lundi 12 août dès 08h00 au vendredi 6 septembre 2019 à 17h00  
(Planification préliminaire sujette à modification)



Tél. +41 21 721 31 11 - dtsi@pully.ch  
www.pully.ch



## Questions / Discussion



Renseignements :

Benjamin Vaudroz, chef de projet

Directeur des travaux du génie civil – Diplôme fédéral

Direction des travaux et des services industriels

Ch. de la Damataire 13

1009 Pully

[dtsi@pully.ch](mailto:dtsi@pully.ch)

021 721 32 57 / 079 481 04 39